

## BANDE 7 MHz (7,000 - 7,200 MHz)

Statut en France métropolitaine et département de la Réunion :

Bande attribuée en exclusivité au service d'amateur,  
avec une catégorie de service primaire . Références :

Fréquence (MHz)	Bande passante max (Hz)	MODES	USAGE	
7,000	200	CW	7,000 - 7,025	Segment préféré concours CW
7,040			7,030	Centre d'activité QRP CW
7,040	500	Modes bandes étroites	7,040 - 7,047	Digimode
7,050			7,047 - 7,050	Digimode, stations automatiques numériques
7,050	2700	Tous modes	7,050 - 7,053	( 1 ), Digimode, stations automatiques numériques
			7,053 - 7,060	Digimodes
			7,060 - 7,100	Segment préféré concours SSB
			7,070	Centre d'activité voix numérique
			7,090	Centre d'activité QRP SSB
			7,110	Centre d'activité IARU R1 communications d'urgence
			7,130 - 7, 200	Segment préféré concours SSB
			7,165	Centre d'activité image
7,200			7,175 - 7,200	priorité pour les liaisons intercontinentales

NB : Voir définitions et notes en bas de page

### DEFINITIONS

**Tous modes :** CW, Phonie, tous autres modes listés comme modes préférés ou comme centre d'activité, plus AM (Une attention particulière doit être donnée aux utilisateurs des fréquences adjacentes)

**Modes bandes étroites :** Tous modes utilisant une bande passante maximale de 500 Hz, incluant CW, RTTY, PSK...etc.

**Digimodes :** Tous modes digitaux utilisant au maximum la largeur de bande indiquée, comme RTTY, PSK, MT63...etc.

**Modes images:** Tous modes images analogiques ou digitaux dans la bande passante appropriée, par exemple SSTV ou FAX.

**(1) :** Fréquence la plus basse affichée en mode LSB (1,843 - 3,603 - 7,053 MHz.)

**Bande latérale utilisée:** En dessous de 10 MHz utiliser la bande latérale inférieure (LSB), au dessus de 10 MHz, utiliser la bande latérale supérieure (USB).

### NOTES :

- La modulation d'amplitude (AM) peut être utilisée dans les sous segments téléphonie avec une attention particulière donnée aux utilisateurs des fréquences adjacentes (NRRL Davos 2005).

- La télégraphie (CW) est autorisée sur l'intégralité des bandes HF excepté dans les segments balises (Recommandation DV05\_C4\_Rec\_13).

- Les activités de concours ne peuvent avoir lieu sur les bandes 10, 18 et 24 MHz.

- Il est recommandé aux radioamateurs ne participant pas aux concours d'utiliser les bandes de fréquences 10, 18 et 24 MHz pendant les plus grands concours internationaux (Recommandation DV05\_C4\_Rec\_07).

- Le terme « Stations automatiques numériques » inclut les stations répétrières.

### Bande 7 MHz :

Le segment 7,035 - 7,045 MHz peut être utilisé par des stations automatiques non pilotées dans les régions d'Afrique au sud de l'équateur pendant les heures diurnes.